



Réunion du Conseil d'administration du jeudi 18 octobre 2018
Relevé de décisions

ADMINISTRATEURS PRESENTS

Membres de droit :

Monsieur Nicolas Postel

Personnalités extérieures :

Monsieur Louis Dreyfus

Professeurs des universités :

Monsieur Pierre Mathiot

Monsieur Aymeric Potteau

Autres personnels d'enseignement :

Monsieur Cédric Passard

Madame Anne Bazin

Madame Elise Julien

Personnels Biatss :

Etudiant-e-s :

Monsieur Aurélien Le Coq

Madame Clara Le Guyader

Monsieur Louis-Henri Weingarten

Madame Alexandra Mouton

Monsieur Michel Gutierrez

Monsieur Alexandre Jean

Madame Hermine Le Clech

Madame Elisa Simi

Madame Inès Ameur

ADMINISTRATEURS REPRESENTES

Membres de droit :

Monsieur Patrick Gérard, *procuration à Nicolas Postel*

Madame Brigitte Mangeol, *procuration à Nicolas Postel*

Personnalités extérieures :

Monsieur Patrick Kanner, *procuration à Louis Dreyfus*

Madame Audrey Linkenheld, *procuration à Pierre Mathiot*

Madame Agathe Doublet, *procuration à Anne Bazin*

Monsieur Alexandre Lallet, *procuration à Aymeric Potteau*

Professeurs des universités :

Monsieur Patrick Mardellat, *procuration à Aymeric Potteau*

Monsieur Philippe Darriulat, *procuration à Pierre Mathiot*

Autres personnels d'enseignement :

Monsieur François Benchendikh, *procuration à Elise Julien*

Madame Cécile Leconte, *procuration à Cédric Passard*

Personnels Biatss :

Monsieur Jean-François Baton, *procuration à Louis Dreyfus*

Etudiant-e-s :

Assistent également à la séance à titre consultatif et invités permanents :

Madame la rectrice de région académique, représentée par monsieur Damien Frebourg

Monsieur Benoît Lengaigne, directeur

Madame Chantal Figueredo, directrice générale des services

Madame Emmanuelle Calandre, directrice de cabinet

Madame Blandine Lenoir, responsable des affaires financières et techniques

Madame Delphine Liard, agent comptable

Madame Anne-Claire Beurthey, directrice du développement

Madame Marie Clergue, présidente de l'association des diplômés

La séance est ouverte à 18h10 sous la présidence de monsieur Louis Dreyfus.

I. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 21 juin 2018.

Les élu.e.s étudiant.e.s souhaitent faire plusieurs remarques sur ce procès-verbal
Le procès-verbal sera donc soumis au vote lors de la prochaine séance du conseil.

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 21 juin 2018 n'est pas soumis au vote.

II. Fonctionnement institutionnel

- Calendriers électoraux et procédures électorales
 - renouvellement des membres du Conseil d'administration
 - renouvellement des membres de la Commission scientifique
 - informations sur les élections professionnelles du 6 décembre 2018
 - élection de la prochaine directrice ou du prochain directeur de Sciences Po Lille

-renouvellement des membres du Conseil d'administration
Enseignants et BIATSS : 1^{er} tour le 15 novembre, 2^{ème} tour le 22 novembre
Etudiants : un seul tour le 22 novembre

Le calendrier de renouvellement des membres du Conseil d'administration est approuvé à l'unanimité.

-renouvellement des membres de la Commission scientifique
1^{er} tour le 15 novembre, 2^{ème} tour le 22 novembre.

Le calendrier de renouvellement des membres de la Commission scientifique est approuvé à l'unanimité.

-élection de la prochaine directrice ou du prochain directeur de Sciences Po Lille

Suite aux discussions, le calendrier est modifié comme suit :

Lundi 10 décembre 2018 : Date limite de dépôt des candidatures et professions de foi.

Samedi 19 janvier 2019 : élection directrice ou directeur

Votants : 27 Pour : 22 Contre : 5 Abstention : 0

Le calendrier de l'élection de la prochaine directrice ou du prochain directeur est approuvé à la majorité.

- Sections disciplinaires

Il faut procéder à des élections afin d'actualiser la composition de la section disciplinaire sur 3 collèges comme indiqué ci-dessous :

Collège 1 : Deux professeurs des universités ou assimilés

Aymeric Potteau est candidat pour le remplacement de Michel Lascombe.

Cette candidature est approuvée à l'unanimité.

Collège 3 : Deux représentants des enseignants titulaires appartenant à un autre corps

Cécile Chalmin est candidate pour le remplacement de Delphine Pouchain.

Cette candidature est approuvée à l'unanimité.

Election du président de la section disciplinaire par les enseignants chercheurs du même collège :

Le collège 1 se prononce favorablement à l'unanimité sur la candidature d'Aymeric Potteau

Collège 4 : Douze représentants des usagers

Six étudiants titulaires:

SUD – Solidaires Etudiant.e.s

MOUTON Alexandra
GUTTIERREZ Michel
LE COQ Aurélien

UP ! Unis pour un Projet

LE CLECH Hermine
JEAN Alexandre

Paliens Engagés

AMEUR INES

Les six suppléant.e.s :

SUD – Solidaires Etudiant.e.s

LE GUYADER Clara
WENGARTEN Louis-Henri

UP ! Unis pour un Projet

SIMI Elisa
QUANTIN France

Paliens Engagés

FOURNIER Coline
FURNARI Valentin

Cette liste est approuvée à l'unanimité.

- Projet d'extension de la bibliothèque

Ce point sera détaillé dans le procès-verbal

Le projet d'extension de la bibliothèque est approuvé à l'unanimité.

- Visite HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) les 27, 28, 29 novembre 2018

Il s'agit ici d'une information mais le directeur précise que cette visite est une séquence importante pour l'école.

Cela se traduit par un audit interne de l'école mais aussi des partenaires de l'école. La dernière évaluation remonte à 2014, par l'AERES qui est aujourd'hui remplacée par l'HCERES.

III. Etudes et scolarité

- Grade master de Sciences Po Lille, JO du 7 août 2018 (information)

Le grade de master est conféré de plein droit aux titulaires du diplôme de fin d'études des instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse. Ces diplômes font l'objet d'une évaluation nationale périodique.

- Règlement des examens 2018-2019

Retrait des articles 2-16-3 et 2-16-4 dans le règlement des examens mais conservés dans le règlement des études.

Le règlement des examens 2018-2019 sans les articles 2-16-3 et 2-16-4 est validé à l'unanimité.

- Maquette Communication Publique et Corporate, semestre 3

La maquette Communication Publique et Corporate, semestre 3 est validée à la majorité.

IV. Réseau et concours

- Intégration du concours Réseau Sc Po dans Parcoursup, loi ORE 8 mars 2018 (information)

Le réseau du concours commun a obtenu une dérogation pour intégrer Parcoursup au 1^{er} janvier 2020.

- Règlements des procédures d'admission 2019

-1A : filières franco-allemande/franco-britannique/franco-espagnole

Les règlements des procédures d'admission en 1A franco-allemande, franco-britannique et franco-espagnole sont approuvés à la majorité.

-3A franco-allemande

Le règlement de procédure d'admission en 3A franco-allemande est approuvé à la majorité.

-Cycle master

Le règlement de procédure d'admission Cycle Master est approuvé à la majorité.

-Cycle master accès KHAGNE/BEL (Banque d'épreuves littéraires)

Le règlement de procédure d'admission Cycle Master Khagne/BEL est approuvé à la majorité.

-Cycle master accès Ecole des Chartes

Le règlement de procédure d'admission Cycle Master accès Ecole des Chartes approuvé à la majorité.

V. Ressources humaines

- Demande d'agrément service civique et accueil de nouveaux volontaires en service civique (information)

La demande d'agrément de services civiques et l'accueil de nouveaux volontaires en service civique sont approuvés à l'unanimité.

VI. Questions diverses et informations (à remonter 5 jours avant la séance)

Ces points seront détaillés dans le procès-verbal.

- Récapitulatif des locations et prêts de salles et amphis 2017/2018
- Installation de la nouvelle cafétéria
- Nomination d'un.e référente de la Charte égalité de genre
- Reconnaissance de l'engagement associatif
- Quota et prix des photocopies
- Réforme de la notation

Le président lève la séance à 21h45

